

Le 13 mars 2024

Aux parents des élèves de l'École Plein-Soleil

OBJET : Modification des services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil

Aux parents des élèves,

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 février 2024, une résolution relative à son intention de modifier les services éducatifs dispensés par l'École Plein-Soleil, et ce, à compter de l'année scolaire 2024-2025.

L'École de la Clé-du-Boisé accuse un déficit de deux locaux pour l'année scolaire 2024-2025. Afin d'être en mesure d'offrir des services éducatifs aux élèves dans le secteur Saint-Rédempteur/Saint-Étienne, nous devons modifier une partie de cycle au primaire de l'École Plein-Soleil afin de pouvoir accueillir des élèves de 5° année.

L'École Plein-soleil dispensera les services éducatifs du préscolaire à la 5° année, tandis que l'École de la Clé-du-Boisé primaire dispensera les services éducatifs de la 5° et 6° année. La clientèle de la 5° année sera diminuée de deux groupes à l'École de la Clé-du-Boisé.

À cet effet, une séance publique d'information et de consultation se tiendra le mardi 2 avril 2024, à 18 h 30, au gymnase de l'École Plein-Soleil, située au 9, rue Genest, Lévis.

Le document d'intention sera disponible **dès le 19 mars** sur le site Internet du centre de services scolaire, sous la rubrique Le CSSDN / Avis publics et consultations https://cssdn.gouv.qc.ca/le-cssdn/avis-publics-et-consultations/. Nous vous invitons à le consulter.

Veuillez recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

Caroline Marcotte

Directrice générale adjointe